

GWAD'AIR

9 LOTISSEMENT VINCE - ARNOUVILLE

97170 PETIT-BOURG

-----oOo-----

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

-----oOo-----



Société de commissariat aux Comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Basse-Terre

GWAD'AIR
Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association GWAD'AIR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

- Le paragraphe intitulé « Provisions pour risques et charges » de l'annexe expose le contentieux entre GWAD'AIR et une ancienne salariée pour lequel une provision de 81 K€ a été constituée. Aussi, il indique la provision de 9 K€ enregistrée dans le cadre du départ de l'ancien Directeur.



Société de commissariat aux Comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Basse-Terre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- S'agissant des modalités d'enregistrement de la TGAP, et ce, dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis, nous nous sommes assurés du maintien de la permanence de la méthode sur N.

Le guide méthodologique des AASQA prévoit la possibilité d'affecter une partie des fonds reçus des industriels au titre du versement libératoire de la TGAP en subvention d'investissement.

L'Association n'a pas retenu cette option et a enregistré l'intégralité des sommes reçues en subventions destinées à couvrir les frais de fonctionnement de l'Association, soit 497 K€ au titre de l'exercice 2019.

- Des provisions pour risques d'un montant de 94 K€ ont été enregistrées dans les comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation des évaluations significatives, nous avons vérifié le caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations justifiant les provisions enregistrées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Société de commissariat aux Comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Basse-Terre

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Société de commissariat aux Comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Basse-Terre

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Baie-Mahault, le 10 septembre 2020

Le Commissaire aux Comptes,

CABINET ACTIVE AUDIT
SARL au capital de 10 000 Euros
COMMISSARIAT AUX COMPTES
39 Rue Ferdinand Foresti - Imm. Orlando - Lot 44
ZI Jary - 97122 BAIE-MAHAULT
Tél : 0590 813 879 - Fax : 0590 257 384
Siret : 497 951 84R 00041 - APE 6920 Z

Steve MANLIUS



ANNEXE DU RAPPORT

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement	38 149	33 377	4 771	4 431	340	
Concessions, brevets, droits similaires	29 324	17 336	11 988	10 235	1 753	
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	6 398		6 398		6 398	
Avances et acomptes sur immobilisations						
Terrains						
Constructions	143 981	101 461	42 520	35 500	7 020	
Installations techniques, matériel et outillage	986 214	663 450	322 764	319 879	2 885	
Autres immobilisations corporelles	147 664	121 628	26 037	24 075	1 962	
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations	61		61	61		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	12 865		12 865	12 865		
TOTAL (I)	1 364 656	937 252	427 404	407 047	20 357	
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	23 178	2 916	20 262	12 099	8 163	
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	2 896		2 896		2 896	
Clients et comptes rattachés	21 083		21 083	34 046	- 12 963	
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	11 292		11 292	9 592	1 700	
. Personnel	1 221		1 221		1 221	
. Organismes sociaux	11 699		11 699		11 699	
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	567 627	18 695	548 932	487 277	61 655	
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	346 836		346 836	346 166	670	
Disponibilités	681 954		681 954	721 385	- 39 431	
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Charges constatées d'avance				322	- 322	
TOTAL (II)	1 667 787	21 611	1 646 175	1 610 887	35 288	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif						
TOTAL ACTIF (0 à V)	3 032 443	958 864	2 073 579	2 017 934	55 645	

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)			
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 139 335	1 139 335	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	45 914	45 914	
Report à nouveau	183 220	282 226	- 99 006
Résultat de l'exercice	38 153	-99 006	137 159
Subventions d'investissement	344 565	325 604	18 961
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	1 751 188	1 694 074	57 114
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	93 930	93 930	
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	93 930	93 930	
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	6 718	6 813	- 95
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 252	27 978	46 274
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	57 917	52 457	5 460
. Organismes sociaux	76 388	129 198	- 52 810
. Etat, impôts sur les bénéfices	377		377
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	12 809	11 673	1 136
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		1 811	- 1 811
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	228 461	229 930	- 1 469
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	2 073 579	2 017 934	55 645

GWAD'AIR

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	1 322		1 322	4 408	- 3 086	-70,01
Chiffres d'affaires Nets	1 322		1 322	4 408	- 3 086	-70,01
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			738 491	537 473	201 018	37,40
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			73	73		0,00
Autres produits			73 332	63 802	9 530	14,94
Total des produits d'exploitation (I)			813 218	605 756	207 462	34,25
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			51 478	30 416	21 062	69,25
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-8 163	4 443	- 12 606	283,73
Autres achats et charges externes			254 013	236 775	17 238	7,28
Impôts, taxes et versements assimilés			2 340	4 521	- 2 181	-48,24
Salaires et traitements			309 933	239 766	70 167	29,26
Charges sociales			107 918	94 773	13 145	13,87
Dotations aux amortissements sur immobilisations			133 084	133 809	- 725	-0,54
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			2 439		2 439	N/S
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			5 465	1 304	4 161	319,10
Total des charges d'exploitation (II)			858 506	745 806	112 700	15,11
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-45 288	-140 050	94 762	67,66
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			1 572	1 565	7	0,45
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			1 572	1 565	7	0,45
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)						
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			1 572	1 565	7	0,45
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-43 716	-138 485	94 769	68,43

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	74 340	8 629	65 711	761,51
Produits exceptionnels sur opérations en capital	31 711	38 311	- 6 600	-17,23
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	106 051	46 940	59 111	125,93
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	21 422	7 461	13 961	187,12
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 383		2 383	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	23 805	7 461	16 344	219,06
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	82 246	39 479	42 767	108,33
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	377		377	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	920 841	654 261	266 580	40,75
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	882 688	753 267	129 421	17,18
RESULTAT NET	38 153	-99 006	137 159	138,54
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

GWAD'AIR

Annexes Associations 2020

Annexes Associations 2020

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 073 579,21 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 38 152,90 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 08/09/2020 par les dirigeants.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Par arrêté du Ministère de la transition écologique et solidaire, l'association de surveillance de la qualité de l'air "Gwad'air" est agréée au titre de l'article L.221-3 du code de l'environnement, jusqu'en 2021.

L'association Gwadair a engagé des actions tendant à rendre les procédures de contrôle interne plus efficaces.

Les premières actions ont porté uniquement sur la gestion des achats. D'autres actions d'importance ont été engagées notamment, la refonte des statuts et du règlement intérieur ou le suivi comptable tout au long de l'année et en particulier, le suivi des comptes relatifs aux cotisations sociales pour lesquels des investigations sont en cours sur l'analyse des arriérés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS – COVID-19

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes 2019, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Stocks :

Les pièces détachées, qui constituent le stock, sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production sont valorisés au coût de production

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances :

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Lors des exercices précédents des paiements, ont été effectués à l'aide plusieurs chèques qui n'ont pu être identifiés.

Ces paiements ont été inscrits dans un compte de débiteurs divers (compte 46). En l'absence de justificatifs probants, ils ont fait l'objet d'une dépréciation au même titre que les comptes fournisseurs débiteurs.

Provisions pour risques et charges :

L'association GWAD'AIR est en cours de procédure Prud'homale avec Mme RIPPON, ancienne directrice. Un jugement a été rendu par le conseil des Prud'hommes, qui requalifie le licenciement pour cause grave en licenciement sans cause réelle et sérieuse. Le montant des indemnités liés à ce jugement sont estimés à 80 830.57 euros. Dans le cadre de ce litige, une provision pour litige de 80 830.37 euros a été comptabilisée.

M. HAMIDA, ancien directeur de Gwad'air réclame le paiement des jours récupérateurs. Il précise qu'à défaut de paiement il sera dans l'obligation de saisir en référé le conseil des Prud'hommes compétent afin de faire valoir ses droits. Dans le cadre de ce litige, une provision pour litige de 8 500 euros a été constatée.

Indemnités de fin de carrière :

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite; le montant des engagements sont évalués et indiqués dans l'annexe.

Contributions volontaires :

Les principales contributions volontaires, effectuées à titre gratuit, dont bénéficie l'association correspondent

aux éléments suivants: la présence des administrateurs aux réunions, les activités du Président et du trésorier

Il a été décidé de ne pas fournir d'évaluation chiffrée du bénévolat pour l'exercice.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Annexes Associations 2020 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	60 938	14 618	1 686	73 870
Immobilisations corporelles	1 263 239	103 218	88 598	1 277 859
Immobilisations financières	12 926			12 926
TOTAL	1 337 104	117 836	90 284	1 364 656

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement	7 500	25 877		33 377
TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles	38 772		21 435	17 336
TOTAL II				
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui	4 136	83 333	4 468	83 001
Installations générales, agencements	34 180		15 720	18 460
Installations techniques, matériel, outillages industriels	744 699		81 248	663 450
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	49 434		7 168	42 266
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	51 338	26 257		77 595
Emballage récupérables et divers				
TOTAL III	883 785	109 590	108 603	884 772
TOTAL GENERAL (I+II+III)	930 057	135 467	130 038	935 485

Etats des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Marchandises				
Matières premières				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Autres approvisionnements	15 015	8 163		23 178
Production en cours				
Travaux en cours				
Autres produits en cours				
TOTAL	15 015	8 163		23 178

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	12 865		12 865
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	21 083	21 083	
Autres créances	591 839	591 839	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	625 787	612 922	12 865

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	58 740
Autres produits à recevoir	11 699
TOTAL	70 439

Etat des provisions pour dépréciation des éléments de l'actif

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours	2 916			2 916
Comptes de tiers	16 255	2 439		18 894
Comptes financiers				
TOTAL	19 171	2 439		21 810

Annexes Associations 2020 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds associatifs

Postes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprises:				
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apport sans droit de reprise				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par organisme (1)	1 139 335			1 139 335
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves:				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves (2)	45 914			45 914
SOUS TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I)	1 185 250			1 185 250
Fonds associatifs avec droit de reprises:				
Apport avec droit de reprise				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés assortis d'une obligation ou d'une condition				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Résultat sous contrôle de tiers financeurs				
Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables	325 604	50 672	31 711	344 565
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
SOUS TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (II)	325 604	50 672	31 711	344 565
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I+II)	1 510 854	50 672	31 711	1 529 815

Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement Amortissements dérogatoires Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litiges	89 330			89 330
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions obligatoires similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	4 600			4 600
TOTAL (II)	93 930			93 930
TOTAL GENERAL (I+II)	93 930			93 930
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

Description des éléments significatifs ou importants

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	6 718	6 718		
Fournisseurs	74 252	74 252		
Dettes fiscales et sociales	147 491	147 491		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	228 461	228 461		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	25 494
Dettes fiscales et sociales	78 947
Autres dettes	
TOTAL	104 441

Annexes Associations 2020 (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

L'indemnité de fin de carrière est calculée en considérant que les salariés feront une demande de départ à la retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Au 31/12/2019, le montant de l'engagement s'élève à 17 466 Euros

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge légal au taux plein
- Taux de hausse des salaires : 1.00%
- turn over faible
- taux d'actualisation (net d'inflation) : 0%
- Correction de l'indemnité faite selon la table de mortalité

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 6 510 E.